

SAINT-MARCEL
Réunion du Conseil Municipal du 26 Septembre 2016 à 20 h 30

COMPTE - RENDU

Le Conseil Municipal s'est réuni le 26 Septembre 2016, sous la présidence de M. Raymond BURDIN, Maire, et a étudié les différents dossiers.

Le procès-verbal de la séance du 11 Juillet 2016 est adopté à l'unanimité.

ADMINISTRATION GENERALE

Fédération des Sites Clunisiens - Désignation des représentants → Le Conseil Municipal a désigné M. Georges GUYON, représentant titulaire et Mme Nathalie GRAS, représentante suppléante au sein de la Fédération des Sites Clunisiens.

Concours des maisons fleuries – Prix de la ville → Le Conseil Municipal a décidé d'attribuer un montant de 350.00 € maximum au prix de la ville du "Concours des maisons fleuries, à répartir aux lauréats.

FINANCES COMMUNALES

Décision modificative – Budget Annexe ZAC des Fontaines → Le Conseil Municipal a décidé de modifier les inscriptions du budget ZAC des Fontaines.

Construction Espace Périscolaire – Demandes Subventions → Le Conseil Municipal a accepté le plan de financement pour la construction de l'espace Périscolaire et a autorisé Monsieur le Maire à solliciter des subventions au titre :

- de la réserve parlementaire sénatoriale 2017, pour une aide de 20 000.00 €
- du contrat territorial 2015-2020 porté par le Syndicat Mixte du Chalonnais, pour une aide de 275 000.00 €

TRAVAUX COMMUNAUX

Fonds de concours pour travaux réseaux eaux pluviales – Rue du Robin → Le Conseil Municipal a accepté de verser un fonds de concours au Grand Chalon, en vue de financer le raccordement des grilles avaloirs à la conduite d'eaux pluviales mise en place par le Grand Chalon pour la rue du Robin, à hauteur de 7 303.00 € HT maximum.

Opération d'effacement des réseaux d'ORANGE – Rue du Robin → Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer la convention relative à l'opération d'effacement des réseaux d'ORANGE de la rue du Robin, pour un montant de 5 732,87 euros net.

Amélioration des installations d'éclairage public - Convention SYDESL → Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer avec le SYDESL, les conventions relatives à l'amélioration des installations d'éclairage public :

- Grande Rue pour un montant de 38 123,77 € HT, soit 45 748,52 € TTC.
- Rue Philippe Flatot pour un montant de 31 184,49 € HT, soit 37 421,39 € TTC.

Travaux d'infrastructure de génie civil de télécommunication - Convention SYDESL → Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer avec le SYDESL, les conventions relatives aux travaux d'infrastructure de génie civil de télécommunication:

- Grande Rue pour un montant de 22 845,68 € HT, soit 27 414,82 € TTC, arrondi à 28 000,00 € TTC.
- Rue Philippe Flatot pour un montant de 12 175,68 € HT, soit 14 610,81 € TTC, arrondi à 15 000,00 € TTC.

BIENS COMMUNAUX

Vente de terrains → Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à céder la parcelle D n°413 d'une superficie de 972 m², située rue Léon Pernot, pour un montant de 6 804 €.

Acquisition de terrain → Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à procéder à l'acquisition de la parcelle ZD n°92 de 4 736 m², située rue de Fontaine Melon, pour un montant de 21 600 €.

PERSONNEL COMMUNAL

Accueil d'un apprenti → Le Conseil Municipal a accepté l'accueil d'un stagiaire en contrat d'apprentissage au sein du Centre Technique Municipal. Cette élève prépare un CAP spécialisation peinture au Centre de Formation des Apprentis à AUTUN.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.